

ZONES VULNERABLES AUX NITRATES de VAUCLUSE

Aubignan, Bollène, Carpentras, Lamotte du Rhône, Lagnes, Lapalud, Loriol du Comtat, L'Isle sur la Sorgues, Mazan, Mondragon, Monteux, Pernes-les-Fontaines, Sarrians, Saumane du Vaucluse, Saint Didier

Programme d'Action Régional

Arrêté Préfectoral du 30 janvier 2019

Cahier de fertilisation

Description des parcelles ou lots de parcelles

(Document I.)

Plan prévisionnel de fumure

(Document II.)

Enregistrement des pratiques de fertilisation

(Document III.)

« Le plan de fumure et le cahier d'enregistrement des pratiques permettent d'aider l'agriculteur à mieux gérer sa fertilisation azotée. Ils doivent être établis pour chaque îlot cultural exploité en zone vulnérable, qu'il reçoive ou non des fertilisants azotés » Annexe 1 VI de l'arrêté du 19 décembre 2011 relatif au programme d'actions national à mettre en œuvre dans les zones vulnérables afin de réduire la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole.

Ce cahier vous permet :

1. De décrire vos parcelles ou lots de parcelles.
(Document I.)
2. D'établir pour chaque parcelle, ou lot de parcelles, le plan prévisionnel de fumure pour l'azote en début de campagne culturale.
(Document II.)
3. D'enregistrer les apports de fertilisants azotés effectués durant la campagne culturale sur ces différentes parcelles ou lots de parcelles.
(Document III.)

Les informations d'apports azotés doivent être portées pour chaque parcelle ou lots de parcelles ne comprenant qu'un seul type de culture. Un îlot "PAC" regroupant plusieurs cultures devra être dissocié.

IMPORTANT

Les plans prévisionnels de fumure et cahiers d'enregistrement des fertilisations doivent être disponibles sur le site de l'exploitation et conservés pendant au moins 5 ans.

Des contrôles sont réalisés chaque année par la Direction Départementale des Territoires. Ils portent sur l'existence de ces documents mais aussi sur leur contenu.

Campagne 20__ - 20__

FICHE AGRICULTEUR

EXPLOITANT / SOCIETE

Prénom NOM

Adresse

N° SIRET

N° de téléphone

E-mail

S.A.U. totale	
Surface totale en vignes	
Surface totale en vergers	
Surface totale en céréales, oléagineux et protéagineux	
Pourcentage de légumineuses pour les associations graminées/légumineuses*	
Surface totale en maraîchage de plein champ	
Surface totale en maraîchage sous abris	
Autres productions :	
.....	
.....	

DESCRIPTION DES PARCELLES OU LOTS DE PARCELLES

Document I

Nom îlot parcellaire (parcelle, îlot PAC ou lot de parcelles)	N° îlot PAC	Commune	Parcelles cadastrales concernées	Surface cultivée (ha)	Première culture implantée	Date de plantation (ou de semis)	Deuxième culture implantée (éventuellem ent)	Date de plantati on (ou de semis)	Devenir des résidus de récolte (exportés, enfouis, brûlés)	Engrais vert (oui/non, espèce)
Le Pigeonnier		Cavaillon	C623 , C624, D8	0,9	Blé dur	15/11/19			enfouis	non
Le Grès		Cavaillon	B2 , B98	2	Melon	19/03/19	Salade	03/09/19	-	Sorgho
Les Taillades		Cavaillon	C35	8,2	Pommiers	1983			-	Enherbés

Document II

Plan prévisionnel de fumure (PPF)

Le Plan Prévisionnel de Fumure (PPF) indique la fertilisation **que vous prévoyez de mettre en place** sur une culture. Il doit permettre au contrôleur de comprendre comment vous raisonnez vos apports, quelles quantités vous prévoyez d'apporter, quand et en combien de fois.

En remplissant ce tableau, vous vous assurez de répondre à toutes les exigences de la Directive Nitrates .

En cas de contrôle, le PPF et le cahier d'enregistrement correspondant vous seront demandés pour votre dernière campagne culturale démarrée à n-1.

Par exemple, pour un contrôle à l'été ou l'automne 2020, le PPF de l'année culturale 2019-2020 vous sera demandé.

Plan prévisionnel de fumure - Campagne 20__ - 20__ date d'ouverture */** :

(remplissez un tableau par parcelle ou lot de parcelles homogènes)

Document II

Cas n° Parcelles ou lots de parcelles concernés (voir document I) n° PAC ou Nom :

Cultures prévues	Période d'implantation envisagée	Type de	Date début de la culture	Rendement attendu* Tonne / ha	Pourcentage de légumineuses pour les associations graminées / légumineuses	Irrigation Volume d'eau, teneur et apport envisagés en azote(N)			Reliquat d'azote mesuré dans le sol ^(*) (1) kg/ hectare	Dose d'azote totale à apporter à la culture (kg/ha) après l'ouverture de la campagne	Fractionnement prévu	Dose d'azote total par type de fertilisant				
						m3/ha	mg/l	kg/ha				fertilisant	Teneur en azote	Qté à apporter	Dose d'azote total (kg/ha)	
Blé dur		Peu épais, caillouteux		35		3000	1,3	3,9	10 unités	30						
TOTAL																
TOTAL																

Si la campagne est ouverte postérieurement au semis, indiquer la quantité d'azote absorbée par la culture à l'ouverture */** :kg/ha

⁽¹⁾ Lorsqu'une analyse de sol a été réalisée sur l'ilot, indiquer le reliquat sortie hiver mesuré ou quantité d'azote total ou de matière organique du sol mesuré.

* : non exigé lorsque l'ilot cultural ne reçoit aucun fertilisant azoté ou une quantité totale d'azote < 50 kg d'azote/ha

** : non exigé lorsque, pour la culture pratiquée, l'arrêté préfectoral régional mentionné au b du 1° du III préconise le recours à une limite maximale d'apports azotés totaux ou à des règles de calcul de la dose azotée totale sur la base d'une dose pivot

Document III

*Enregistrement des pratiques de
fertilisation*

- remplir un tableau par parcelle ou lot de parcelles homogènes
- en cas d'implantation de CIPAN, remplir un tableau dédié, lorsque vous apportez des fertilisants sur ces CIPAN (exemple : épandage de compost ou de boue...)

Enregistrement des pratiques de fertilisation - Campagne 201_ - 201_ Parcelle ou lot de parcelles

Document III

N° (ou nom) _ _ _ _ _

Rappel surface et culture
pratiquée (S) = ha
(voir document I)

Date
d'implantation :
.....
Rendement
réalisé :

Modalités de gestion des résidus de culture :

.....

Date récolte :

Modalités de gestion de l'interculture prévues (nature : *repousses ou CIPAN* , date de semis :, date de destruction :))

Nombre de fractionnement :

Date d'apport	Date de semis ou de plantation réalisée	Justification de l'intervention (*)	Produit (nom commercial) et type I, II ou III	Teneur en éléments minéraux				Teneur en matière organique (**)	Quantité Apportée sur la parcelle ou l'ilot (Q)	Quantité apportée/hectare (Q / S)	Nombre d'unités par hectare (***)			
				N	P2O5	K2O	MgO				N	P2O5	K2O	MgO
	<i>(facultatif)</i>	<i>(facultatif)</i>			<i>(facultatif)</i>						<i>(facultatif)</i>			
18/01/20		ENT	Ammonitrate (type III)	33,5				0	200 kg	100 kg	33,5			
15/03/20		ENT	Ammonitrate (type III)	33,5				0	400 kg	200 kg	67			
										TOTAL	100,5			
(*) Analyse de sol (SOL), Analyse foliaire ou pétiolaire (FOL), Fertilisation d'entretien (ENT), Observation (carence visuelle, baisse de vigueur..) (OBS)										Prévisionnel (pour comparaison avec la fumure réelle)	110			
(**) des amendements organiques (***) Quantité apportée à l'hectare x teneur en éléments minéraux / 100														

